



---

# Conseil Municipal

---

Date : 3 mars 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en date du Jeudi 3 mars 2022 à 19h00 en la mairie sous la présidence de Madame Elisabeth GRESSIER, Maire.

### Convocation du 26 Février 2022

**Présents :** Mme Elisabeth GRESSIER, Maire, Mme Céline REANT, 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH, 2<sup>ème</sup> adjoint, M. Pierre THIEFFRY, 3<sup>ème</sup> adjoint, M. Olivier CATTELLE, M. Louis COLLIER, M. Maxence HUYGHE, M. Alain AUDENAY, M. Christophe DEBLONDE, M. Nicolas DECORTE, Mme Véronique REUMAUX, M. Christophe DURIEZ, Mme Laurence VANUXEM, Conseillers municipaux.

**Absents :** M. Stéphane DEKERVEL, Mme Rebecca COQUETTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Céline REANT

#### 1) Subventions :

Après délibération, les Membres du Conseil décident de réviser et fixer ainsi les subventions aux associations pour l'année 2022 :

Amicales des secrétaires	15,00 €
Anciens combattants	400,00 €
Institut contre le cancer	50,00 €
ADMR	100,00€
Croix-Rouge	82,00 €
Foyer rural	1500,00 €
Comité des fêtes	3000,00 €
Association des parents d'élèves	1500,00 €
Coopérative scolaire	1500,00 €
Divers	2450,00 €
Handy-Flandres Bailleul	100,00 €
Don du sang	350,00€
ADIL	90,00 €
Trait d'union	100,00 €
Secours populaire	100,00 €
ALRDP	50,00 €
Les clowns de l'espoir	50,00 €
Association CatNatHdF-ADSMTS	100,00 €

Concernant la subvention à l'association qui gère la bibliothèque du village, il a été décidé qu'elle était maintenue mais le montant doit être recalculé en fonction des attendus de la Médiathèque départementale du Nord avec laquelle le village a signé une convention. Cette subvention sera donc soumise au vote lors d'une prochaine réunion du Conseil.

#### 2) Travaux et devis :

- Le terrain multi-sports :

- Un devis a été demandé pour évaluer le montant de la pose d'un filet au-dessus du city-stade afin de le recouvrir intégralement et d'éviter que des ballons tombent dans les jardins des voisins :

Filet et renforts : 19 315, 20 € TTC

- Le Conseil demande, à titre de comparaison, de faire établir un autre devis pour rehausser de plusieurs mètres la largeur du city-stade, du côté de chez M. Audenay.

- Demande d'investissements à l'école :

Mme le Maire fait lecture d'un courrier envoyé par Mme Decoster, directrice de l'école du Petit Mont. Celle-ci souhaite que la municipalité investisse dans du matériel et des travaux à l'école dont son courrier présente la liste. Après discussion, le Conseil retient les éléments suivants, par ordre de priorité pour les enfants et leurs enseignantes : de nouveaux lits pour le dortoir, le remplacement du mobilier pour la classe de CE1-CE2, l'installation d'une porte dans la cour permettant l'accès direct des enfants aux toilettes des petits sans passer par la tisanerie, la réfection du dortoir.

- Travaux d'investissement par le SIDEN-SIAN :

En 2024, pour information, le réseau d'eau potable sera remplacé rue de la Vierge et rue de l'église pour un montant de 140 000 €.

En 2022, l'assainissement sera revu chemin des Loups pour un montant de 50 000 €.

- Travaux de voirie par la CCFI :

Pour information, il est rappelé que la CCFI a procédé à des travaux sur le territoire de la commune pour un montant total de 312 499,74 € depuis 2016.

En mars 2022, des travaux seront réalisés rue de la Clyte : création d'une zone de croisement.

- Avancement du chantier de l'espace culturel :

Mme Réant fait le rappel des démarches qui ont été entreprises depuis la survenue du sinistre dans la nuit du 30 au 31 décembre. Elle informe aussi de la poursuite des travaux : pose des portes et fenêtres, pose des conduits de VMC et câbles électriques.

Un bâchage de la toiture endommagée est prévu.

Le chiffrage prévu pour les réparations est en attente.

Le 15 mars, les experts du cabinet GTi, qui représentent la commune, l'expert de l'assurance Allianz (assurance de la commune) rencontreront l'expert du voisin, propriétaire de la maison mitoyenne.

Dans la mesure où l'incendie est d'origine criminelle, une alarme a été posée et est en activité depuis mi-février. Elle comprend en particulier deux caméras dont l'une filme le domaine public. Une déclaration de cette vidéoprotection a été effectuée par téléprocédure auprès des services de la préfecture. Deux panneaux doivent être posés.

- Feux intelligents :

Un devis a été demandé auprès du SIECF pour la pose de feux intelligents. Les techniciens ont évalué que l'endroit le plus sûr pour l'implantation de ces feux se situe de part et d'autre du passage piétons.

Le devis s'élève à 34 216,44 €.

Une demande de subvention va être réalisée auprès du Département.

Le projet est adopté par 12 voix Pour et 1 Abstention.



### **3) Tempête Eunice :**

La municipalité a constaté peu de dégâts sur les bâtiments communaux : quelques tuiles sont tombées et ont été remplacées dès le lendemain.

La reconnaissance en catastrophe naturelle est très peu probable ; il est donc vivement conseillé de se rapprocher de son assurance pour déclarer les sinistres éventuels.

### **4) Préparation du budget 2022 :**

- Un courrier du préfet indique qu'actuellement la masse salariale représente 68,15% du budget de fonctionnement ce qui est beaucoup trop ; il demande de rationaliser les budgets d'investissement et d'améliorer les capacités d'auto-financement.
- Il faut rappeler qu'actuellement, 3 agents de la commune sont en arrêt longue maladie ; ils ne peuvent pas être remplacés en totalité en raison de cette charge financière. Mais compte tenu de la surcharge de travail administratif en mairie, il est soumis au vote la sous-traitance de la gestion des fiches de paie par le centre de gestion du nord. Le coût est de 6€ par fiche de paie.

Vote : unanimité = 13 voix Pour

Il faudra aussi réfléchir à la possibilité de recruter un personnel supplémentaire dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour l'école.

- Les capacités d'auto-financement, c'est-à-dire la hausse des impôts locaux, ne paraît pas être une piste à creuser cette année dans la mesure où la CCFI réhausse également ses taux d'imposition.

### **5) Remplacement mairie :**

- Pour le moment, en mairie, Mme LEROY et Mme le Maire pallient l'absence, mais au bout de 5 mois, la situation devient de plus en plus compliquée. Si un remplacement à 100% ne peut pas être envisagé, Mme le Maire va demander un remplacement à 50%.

### **6) Divers :**

- Un courrier émanant du collectif Tibet Dunkerque Flandre a été reçu, avec demande de subvention ; il a été décidé que la commune ne donnait pas une suite favorable.
- Pour information, une brochure présentant un visuel des 8 logements à caractère social qui seront construits dans le nouveau lotissement, rue Deuwel Straete, a été reçu en mairie.
- La Croix-Rouge a envoyé un courrier à la municipalité pour la remercier de son soutien financier en 2021.
- Un appel de cotisation de l'Association pour la sauvegarde de l'Eglise du Sacré Cœur a été reçu. Il est décidé que la commune ne donnerait pas une suite favorable.
- M. Christophe Duriez, Conseiller municipal, intervient en fin de séance pour proposer que les différentes commissions prennent le temps de présenter leurs travaux ou compte-rendu de réunion lors des Conseils municipaux, par souci d'information.

**Fin de la séance 21h45**

